



confirmation d'une naturalisation française

Par **ghofo**, le **16/12/2019** à **22:22**

Bonjour,S.V.P. JE VOUDRAI CONFIRMER SI MON PERE EST NATURALISE FRANCAIS OU NON ?

Il a vécu plusieurs Années en FRANCE comme émmigré,personne dans ma famille ne sait s'il est de nationalité française?

ses coordonnées: NOM : DJOUDI PRENOM : AZZEDDINE Né Le :07/08/1929 a BISKRA ALGERIE (République Française)

Merci infiniment de vore aide ,c'est très important pour le bien de toute la famille.

E-Mail: djoudisaadane@yahoo.fr

Mr. Djoudi Saadane

Par **youris**, le **17/12/2019** à **09:02**

bonjour,

étant né en algérie alors française, votre père est né français soit de droit local, soit de droit français.

à l'indépendance de l'algérie, les français de droit commun sont restés français, les français de droit local ont reçu la nationalité algérienne et perdus la nationalité algérienne.

si votre père est vivant, il peut faire une demande de certificat de nationalité française.

voir ce lien:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1051>

salutations